

<https://enseignants.se-unsa.org/Revalorisation-des-salaires-quid-de-la-voie-pro>



Revalorisation des salaires : quid de la voie pro ?

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Notre ministre échaudé par la « crise du bac » semble plus que jamais désireux d'éteindre les incendies qu'il a lui-même allumé.

C'est ainsi qu'il a promis une hausse de «300 euros en moyenne» du salaire annuel des professeurs en 2020.

Au delà du fait que cette augmentation relève plus du symbolique que d'une véritable hausse du pouvoir d'achat, notons que cette annonce est assez floue. On connaît désormais la célèbre formule, « quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup ».

En effet, des revalorisations salariales avaient été négociées sous le quinquennat précédent dans le cadre du protocole PPCR*.

Mais «concrètement, c'est sous ce gouvernement que des augmentations de ce type vont avoir lieu : c'est-à-dire en moyenne 300 euros pour tout le monde (...) en 2020», a précisé le ministre à la télévision.

« En moyenne », « pour tout le monde »... voilà qui n'est pas très clair voire antinomique ([voir notre article](#))

D'autres «mesures spécifiques», notamment pour les Rep, ont été annoncées. «On passe à 2 000 euros, qui s'ajoutent aux 2 500 euros de primes déjà existants, donc c'est très significatif» selon JM Blanquer. Cette disposition concerne 50 000 professeurs.

Mais la voie professionnelle est de facto exclue de ces annonces puisque les lycées professionnels ne peuvent pas intégrer ce réseau. Cette situation est particulièrement injuste dans la mesure où les élèves les plus fragiles issus de ces collèges Rep ou Rep+ arrivent souvent en LP.

Le SE-Unsa continuera à militer pour améliorer les conditions de travail et le pouvoir d'achat des PLP qui œuvrent dans un contexte difficile avec des exigences nouvelles et un investissement accru engendrés par la réforme de la voie pro. Le travail d'évaluation en CCF doit être rémunéré à sa juste valeur.

Nous revendiquons également l'intégration de certains LP et LPO dans les Rep et Rep +.

*Parcours professionnels, carrières et rémunérations